Association **B**retonne de **P**laisance **F**luviale

ASSEMBLEE GENERALE
du 22 Août 2020 à 10 h
Salle Municipale de SAINTE-ANNE- sur-VILAINE

PROCES-VERBAL

Ouverture de la séance à 10 H 00 par le Président, Maurice NICOLAZIC, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Il remercie de leur présence M. le maire, Jean-Michel GAUDICHON, et l'Adjoint en charge du port ainsi que pour leur concours à l'organisation du rassemblement nautique de l'ABPF au ponton de La Hordrais.

Il invite Monsieur le Maire à présenter sa commune.

A 10 H 15 reprise de l'ordre du jour.

- 31 personnes ont assisté à l'A.G. dont 18 adhérents.
- 2 nouveaux adhérents étaient présents : M. PAVIN Johan & M. BARBEREAU Joseph.

Rapport moral suivi du rapport financier par la trésorière

- Lecture du rapport moral et d'activité 2019 ;
- Léger déficit pour l'année 2019 ;
- Les raisons majeures : une baisse des adhésions et des dépenses imprévues pour la sécurisation du site internet, investissement dans la boutique.

Les rapports moral et financier ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

A ce jour : 60 cotisations ont été reçues sur 73 inscrits de l'exercice 2019.

Il y a 2 nouveaux annonceurs : Assurances GENERALI & COMPTOIR NAUTIQUE MARZAN.

La cotisation annuelle est maintenue à 25 € et à 35 € pour les professionnels annonceurs.

Elections du Conseil d'Administration

Il y a 29 votants dont 11 représentés.

Les sortants : Maurice NICOLAZIC, Kader BENFERHAT et Serge LAMBERT.

Il n'y a pas d'autre candidat, les sortants se représentent. Ils sont réélus à l'unanimité.

Projets 2021

- A.G. prévue comme d'habitude en mars ;
- Sortie sur LA RANCE au printemps ;
- Rassemblement nautique à MONTERTELOT en juillet ;
- Sortie sur PONTIVY, si inauguration d'une écluse entre Pontivy et Guerlédan.

Questions diverses

Raymond DANARD a proposé de faire une photo de chaque bateau de l'association avec son nom et celui de l'équipage, pour s'identifier lors de rencontres organisées.

Les navigants se plaignent du mauvais entretien de la voie d'eau tout particulièrement de l'envahissement des plantes qui obligent les bateliers à réduire leur navigation.
Le faucardage s'avère insuffisant.

Puis en fin de séance : visionnage des photos prises lors de la sortie nautique à Ste Anne sur Vilaine en 2019 et commentaires.

Fin de la séance à 12 heures.